



Spécial Rentrée 2024



E. CARNEL
Adjoint à
l'Éducation



Chères Cuincynois, chers Cuincynois,

Lundi 2 septembre, les quelques 625 élèves Cuincynois scolarisés de la maternelle au CM2 feront leur rentrée scolaire.

Les informations qui suivent vous aideront à aborder sereinement la rentrée de vos enfants en vous donnant tous les éclairages sur les services offerts par la commune ainsi que les démarches à effectuer pour y accéder.



École élémentaire Joliot-Curie

Allée Jules Ferry
(entrée : Esplanade François-Mitterrand).
Tél. 03 27 93 03 42.
Directeur : M. LEHNERT
ce.0590362y@ac-lille.fr

Horaires :

Accueil matin : 7^h00 - 8^h45
Temps scolaire : 8^h45 - 12^h00
Pause méridienne : 12^h00 - 14^h00
Temps scolaire : 14^h00 - 16^h45
Accueil soir : 16^h45 - 18^h30

Jours de classe :

Lundi
Mardi
Jeudi
Vendredi



École élémentaire Jean-Rostand

381, avenue des Acacias
Résidence Les Quinsions.
Tél. 03 27 93 17 90.
Directrice : M^{me} LHOMME
ce.0594461d@ac-lille.fr

Horaires :

Accueil matin : 7^h00 - 8^h30 à MLK*
Temps scolaire : 8^h30 - 11^h45
Pause méridienne : 11^h45 - 13^h45
Temps scolaire : 13^h45 - 16^h30
Accueil soir : 16^h30 - 18^h30 à MLK*

Jours de classe :

Lundi
Mardi
Jeudi
Vendredi



École maternelle Martin-Luther-King

127, rue Eugène Varlin
Résidence Les Treize.
Tél. 03 27 93 03 25.
Directrice : M^{me} BERTORA
ce.0594330l@ac-lille.fr

Horaires :

Accueil matin : 7^h00 - 8^h40
Temps scolaire : 8^h40 - 11^h55
Pause méridienne : 11^h55 - 13^h55
Temps scolaire : 13^h55 - 16^h40
Accueil soir : 16^h40 - 18^h30

Jours de classe :

Lundi
Mardi
Jeudi
Vendredi



École maternelle Pierre-Mendès-France

600, rue Jean Jaurès
Résidence Notre-Dame.
Tél. 03 27 93 03 56.
Directrice : M^{me} HANNE
ce.0595599r@ac-lille.fr

Horaires :

Accueil matin : 7^h00 - 8^h45
Temps scolaire : 8^h45 - 12^h00
Pause méridienne : 12^h00 - 14^h00
Temps scolaire : 14^h00 - 16^h45
Accueil soir : 16^h45 - 18^h30

Jours de classe :

Lundi
Mardi
Jeudi
Vendredi



École maternelle Jean-Zay

141, rue Suzanne Lanoy.
Tél. 03 27 93 03 35.
Directrice : M^{me} LAINE
ce.0594253c@ac-lille.fr

Horaires :

Accueil matin : 7^h00 - 8^h30
Temps scolaire : 8^h30 - 11^h45
Pause méridienne : 11^h45 - 13^h45
Temps scolaire : 13^h45 - 16^h30
Accueil soir : 16^h30 - 18^h30

Jours de classe :

Lundi
Mardi
Jeudi
Vendredi

* MLK : Martin Luther King

Les Accueils de Loisirs du mercredi

Ce service permet de répondre aux besoins signifiés par les parents sur les modalités de garde. NB : Ce service fonctionnera uniquement en période scolaire, il n'y a pas de service de bus ni de service cantine. Trois lieux d'accueil sont proposés :

PUBLIC CONCERNÉ	LIEU D'ACCUEIL	HORAIRES MATIN	HORAIRES APRÈS-MIDI
Enfants, en maternelle	École Jean Rostand 381 Av. des Acacias	9h00 - 12h15	13h30 - 18h00
Enfants, du CP au CM2			
LALP* - Ados scolarisés du collège au lycée	Centre Dunant (Pôle Action Jeunesse) 95 rue Allende. Res. Notre Dame	Jours et horaires sur ville-cuincy.fr	

Pour les accueils de Loisirs du mercredi matin, un service d'accueil est proposé de 8h à 9h, moyennant un supplément. Aucun enfant ne pourra accéder à ce service sans inscription préalable au service Éducation Jeunesse de la Mairie.

* LALP - Carte d'adhésion : 5 € à l'année + participation aux sorties (petites : 2€, grandes : 5€)

Barèmes et tarifs - ALSH du Mercredi et vacances scolaires - pour les Cuincynois

Parts	BAREME JUILLET 2024 - JUIN 2025 EN EURO							TARIFS	1/2 JOURNÉE MERCREDI ET VACANCES	JOURNÉE VACANCES SCOLAIRES	ACCUEIL PÉRICENTRE MATIN 8 ^h -9 ^h	
	1.5	2	2.5	3 - 3.5	4 - 4.5	5 - 5.5	6 - 6.5				1/2 heure	heure
Jusqu'à	13 650	16 150	18 900	21 785	27 300	32 800	35 435	C	2,32 €	3,82 €	0,80 €	1,15 €
Jusqu'à	18 900	21 650	24 950	27 550	32 800	38 050	43 300	B	2,70 €	5,78 €	1,27 €	1,74 €
	Revenus imposables supérieurs aux plafonds précédents							A	3,08 €	7,72 €	1,60 €	2,19 €
	Tarifs dégressifs pour frères et sœurs Cuincynois							D			0,47 €	0,58 €

Barèmes et tarifs - ALSH du Mercredi et vacances scolaires - pour les non Cuincynois scolarisés à Cuincy

Parts	BAREME JUILLET 2024 - JUIN 2025 EN EURO							TARIFS	1/2 JOURNÉE MERCREDI ET VACANCES	JOURNÉE VACANCES SCOLAIRES	ACCUEIL PÉRICENTRE MATIN 8 ^h -9 ^h	
	1.5	2	2.5	3 - 3.5	4 - 4.5	5 - 5.5	6 - 6.5				1/2 heure	heure
Jusqu'à	13 650	16 150	18 900	21 785	27 300	32 800	35 435	G	3,56 €	9,87 €	2,07 €	2,90 €
Jusqu'à	18 900	21 650	24 950	27 550	32 800	38 050	43 300	F	3,80 €	10,36 €	2,45 €	3,25 €
	Revenus imposables supérieurs aux plafonds précédents							E	4,08 €	10,82 €	2,70 €	3,65 €
	Tarifs dégressifs pour frères et sœurs non Cuincynois							H			1,08 €	1,31 €

Contribution dégressive pour l'accueil péricentre de 8^h à 9^h

	CUINCYNOIS			NON CUINCYNOIS		
1 ^{er} enfant	A	B	C	E	F	G
2 ^e enfant	B	C	D	F	G	H
3 ^e enfant	C	D	D	G	H	H
4 ^e enfant	D	D	D	H	H	H

Documents à fournir à l'inscription :

- Fiche d'inscription.
- Fiche sanitaire.
- Attestation d'assurance responsabilité civile.
- Copies des vaccinations.
- Si votre enfant est titulaire d'une carte d'identité ou du brevet de natation, merci de nous fournir la photocopie des documents.

Les services périscolaires

Les Accueils Périscolaires

Des accueils périscolaires sont proposés le matin, de 7h à l'entrée en classe, et le soir, à l'issue du temps scolaire et jusque 18h30. Ces accueils ont lieu dans l'enceinte des écoles, sauf pour les écoles Martin-Luther-King et Jean-Rostand où les accueils sont regroupés : le matin et le soir, à l'école Martin-Luther-King. **La liaison entre les deux écoles s'effectue par le biais du transport scolaire en bus.** Les accueils périscolaires sont encadrés par des animateurs qualifiés, affectés pour l'année scolaire à une école. Ils comprennent une collation (le matin) et un goûter (le soir), fournis par la commune.



La Restauration et la Pause Méridienne

Les repas respectant l'équilibre nutritionnel et les normes d'hygiène sont préparés en cuisine centrale par le service municipal de l'Auberge Verte. **60% de produits BIO sont intégrés aux repas.** Outre la fourniture du repas, le service de pause méridienne intègre également l'encadrement et l'animation éducative des enfants par un personnel municipal qualifié (animateurs, ATSEM, agents de restauration). **Ce service fonctionnera tous les jours de classe.**

Modalités d'inscription aux services périscolaires :

Les inscriptions aux services périscolaires s'effectuent au secrétariat du Service Éducation Jeunesse de la mairie **du lundi au vendredi de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 17h00. Elles débuteront le 26 août 2024.**

⚠ L'inscription préalable des enfants aux services périscolaires est obligatoire et doit être renouvelée à chaque rentrée scolaire.

Modalités de paiement :

L'accès aux services périscolaires est facturé aux familles en post-facturation, c'est-à-dire le mois suivant la participation à ceux-ci. Dès que le mois sera terminé, vous recevrez votre facture par mail. Si vous optez pour le règlement par chèque, le paiement devra s'effectuer au Service Éducation Jeunesse de la mairie.

Les chèques devront être libellés à l'ordre de la **Régie restauration et activités périscolaires.**

Moyens de paiement acceptés : espèces, chèques bancaires ou postaux (ainsi que CESU et Chèques-Vacances, uniquement pour les accueils périscolaires).

Les familles ont également la possibilité de régler soit en ligne, sur **cuincy.portail-familles.net**, soit par prélèvement automatique. Un RIB devra être fourni à l'inscription si vous optez pour le prélèvement automatique.



Barèmes et tarifs - services périscolaires - pour les Cuincynois

	BAREME SEPTEMBRE 2024 - JUILLET 2025 EN EURO							TARIFS	RESTAURATION	ACCUEIL MATIN + SOIR
Parts	1.5	2	2.5	3 - 3.5	4 - 4.5	5 - 5.5	6 - 6.5		le repas	l'activité
Jusqu'à	13 650	16 150	18 900	21 785	27 300	32 800	35 435	C	2,16 €	1,31 €
Jusqu'à	18 900	21 650	24 950	27 550	32 800	38 050	43 300	B	3,45 €	1,94 €
	Revenus imposables supérieurs aux plafonds précédents							A	5,03 €	2,63 €
	Tarifs dégressifs pour frères et sœurs Cuincynois							D		0,66 €

Barèmes et tarifs - services périscolaires - pour les non Cuincynois

	BAREME SEPTEMBRE 2024 - JUILLET 2025 EN EURO							TARIFS	RESTAURATION	ACCUEIL MATIN + SOIR
Parts	1.5	2	2.5	3 - 3.5	4 - 4.5	5 - 5.5	6 - 6.5		le repas	l'activité
Jusqu'à	13 650	16 150	18 900	21 785	27 300	32 800	35 435	G	6,33 €	3,23 €
Jusqu'à	18 900	21 650	24 950	27 550	32 800	38 050	43 300	F	6,65 €	3,39 €
	Revenus imposables supérieurs aux plafonds précédents							E	6,96 €	3,60 €
	Tarifs dégressifs pour frères et sœurs non Cuincynois							H		1,65 €

Contribution dégressive - Accueil et étude surveillée

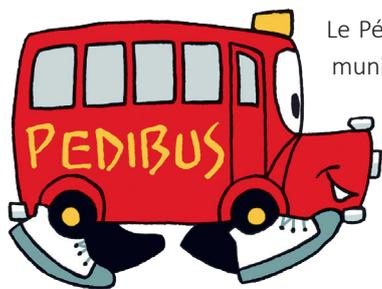
	CUINCYNOIS			NON CUINCYNOIS		
1 ^{er} enfant	A	B	C	E	F	G
2 ^e enfant	B	C	D	F	G	H
3 ^e enfant	C	D	D	G	H	H
4 ^e enfant	D	D	D	H	H	H

⚠ Important pour le calcul de vos tarifs :

Présentez-vous au secrétariat du service Éducation Jeunesse en mairie, munis de la copie de votre avis d'imposition ou de non imposition 2024 (sur les revenus de 2023).

Les personnes vivant maritalement devront fournir les copies de leurs deux avis d'imposition.

Le Pédibus : un mode de transport convivial



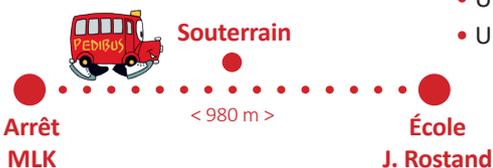
Le Pédibus est un système d'accompagnement des enfants à pied à l'école, sous la conduite d'agents municipaux. L'enfant rejoint le Pédibus à un arrêt défini et fait le trajet à pied vers l'école avec ses copains.

Ce mode de transport est proposé aux élèves habitant le quartier des Treize et n'allant pas aux accueils scolaires.

Le Pédibus est un mode de transport convivial, sain, économique et écologique.

Les objectifs de cette démarche :

- Moins de voitures aux abords de l'école.
- Un peu d'exercice pour les enfants, plus décontractés, ils seront plus attentifs en classe.
- Une sensibilisation à la sécurité routière.
- Un mode de transport convivial.



Le Pédibus fonctionne par tous les temps. Les accompagnants seront munis de gilets fluorescents, de lampes torches et panneaux STOP. Les enfants devront avoir un gilet fluorescent fourni par les parents. Ce service est gratuit.

Service minimum d'accueil

Institué par la loi du 20 août 2008, le service minimum d'accueil permet aux élèves des écoles maternelles et élémentaires de bénéficier gratuitement d'un service d'accueil lorsqu'au moins 25 % des enseignants d'une école sont en grève. À Cuincy, les enfants sont accueillis dans leur école par un personnel municipal qualifié. À noter qu'en cas de grève, les accueils avant et après la classe, la restauration scolaire, qui sont des services municipaux, fonctionnent aux horaires habituels.

Horaires de bus Légende : **EE** : Entrée d'école | **SE** : Sortie d'école

BUS Écoles J.Rostand - MLK - Jean Zay - Joliot Curie - PMF

EE	ARRET	MATIN	SE	ARRET	SOIR
	Esplanade Mitterrand	7 ^h 45	16 ^h 30	Jean Zay	16 ^h 35
	Closerie (Saudemont)	7 ^h 48	16 ^h 30	Jean Rostand	16 ^h 40
	Béhague	7 ^h 51	16 ^h 40	Martin L. King	16 ^h 45
	ZI Cuincy	7 ^h 55		Roseraie*	16 ^h 52
	Chapelle	7 ^h 56		Renoir	16 ^h 57
	Pagnol (Pottier)	8 ^h 00	16 ^h 45	Pierre M. France	17 ^h 00
	Notre Dame	8 ^h 02		Sand	17 ^h 05
	Cimetière	8 ^h 05		Pagnol (Pottier)	17 ^h 07
	Calvaire	8 ^h 08		Notre Dame	17 ^h 09
	Roseraie*	8 ^h 11		Cimetière	17 ^h 10
8 ^h 30	Martin Luther King	8 ^h 15	16 ^h 45	Joliot Curie	17 ^h 14
8 ^h 40	Jean Rostand	8 ^h 20		Closerie (Saudemont)	17 ^h 17
8 ^h 30	Joliot Curie	8 ^h 30		Behague	17 ^h 19
8 ^h 40	Jean Zay	8 ^h 33		ZI Cuincy	17 ^h 23
8 ^h 40	Pierre Mendès France	8 ^h 38		Chapelle	17 ^h 24
				Pagnol (Pottier)	17 ^h 26
				Notre-Dame	17 ^h 28
				Cimetière	17 ^h 29

* : pour les enfants du quartier de la Roseraie

BUS DU MIDI, les lundis, mardis, jeudis et vendredis.

SE	RETOUR DE L'ÉCOLE	
11 ^h 45	Jean Zay	11 ^h 45
11 ^h 45	Jean Rostand	11 ^h 52
11 ^h 55	M. L. King	11 ^h 55
	Calvaire	12 ^h 02
12 ^h 00	P. M. France	12 ^h 07
	Sand	12 ^h 09
12 ^h 00	Joliot Curie	12 ^h 12
	Cimetière	12 ^h 16
	Flandria-Leclercq	12 ^h 17
	Pottier (Pagnol)	12 ^h 21
	Chapelle	12 ^h 27
	ZI Cuincy	12 ^h 28
	Béhague	12 ^h 31
	Closerie (Saudemont)	12 ^h 33

* : pour les enfants du quartier de la Roseraie

EE	DÉPART POUR L'ÉCOLE	
	Sand	13 ^h 11
	Pagnol (Pottier)	13 ^h 14
	Notre Dame	13 ^h 16
	Cimetière	13 ^h 17
	Closerie (Saudemont)	13 ^h 22
	Behague	13 ^h 24
	ZI Cuincy	13 ^h 28
	Chapelle	13 ^h 29
	Calvaire	13 ^h 33
	Roseraie	13 ^h 36
13 ^h 35	Jean Rostand	13 ^h 38
13 ^h 45	M.L.King	13 ^h 43
13 ^h 35	Jean Zay	13 ^h 47
13 ^h 50	P.M. France	13 ^h 51
13 ^h 50	Joliot Curie	13 ^h 57

Les transports scolaires

Un ramassage scolaire est proposé le matin, le midi et le soir après les heures scolaires. Il dessert toutes les écoles de la commune.

C'est un service gratuit, qui nécessite de **posséder obligatoirement une carte de bus au nom et prénom de l'enfant avec sa photo d'identité, que l'enfant présentera à sa montée dans le bus.** Cette carte est délivrée par le service Éducation et Jeunesse de la Mairie, elle est valable pour l'année scolaire en cours. **Le jour de l'inscription, merci de fournir :**

- Un justificatif de domicile ou une attestation d'hébergement.
- Une photo d'identité de l'enfant, indispensable pour obtenir la carte de bus.

Dès lors que l'enfant est inscrit au ramassage scolaire, ses parents s'engagent au respect des règles de sécurité. (voir le règlement)

Règlement des transports scolaires :

Les parents sont responsables de leur(s) enfant(s) **jusqu'à sa montée** dans l'autocar et **immédiatement après sa descente.**

Un adulte devra être présent à la descente du bus. Dans le cas contraire, une décharge de retour seul au domicile devra être fournie au Service Éducation Jeunesse, par le responsable légal de l'enfant. En cas d'absence de l'adulte ou d'une décharge, l'enfant sera confié au service d'accueil de l'école Jean Zay. Ce service sera facturé.

Pendant le trajet, des agents municipaux sont présents pour veiller à la sécurité des enfants. En conséquence, ces derniers doivent suivre les consignes que ces agents peuvent être amenés à leur donner.

Les enfants qui ne respecteraient ni les consignes de sécurité ni le personnel d'encadrement pourront se voir refuser l'accès à ce service.

Rappels pour les enfants

N'oublie pas de présenter au conducteur ta carte de bus à chaque montée.

Écoute les consignes données par les agents municipaux présents pour ta sécurité.



Renseignements
 Secrétariat du Service Éducation Jeunesse
Tél : 03 27 93 03 12
secretariateducationjeunesse@ville-cuincy.fr

